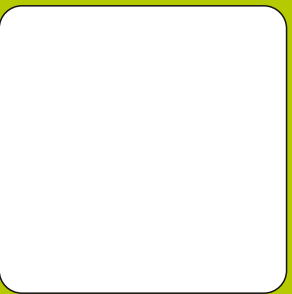




Qu'est-ce qu'une plante invasive ?

Une plante invasive est une plante exotique, naturalisée, dont la prolifération (due à sa capacité de colonisation, la relative absence de prédateur et sa résistance aux pollutions) est impactante pour les écosystèmes, la santé humaine et les activités économiques.



Impression : F.Évost Offset

Aquatiques et amphibiens

**Eventail de Caroline**  
*Cabomba caroliniana* 2

**Eaux stagnantes ou à faible courant.**  
Plante aquatique vivace, immergée, enracinée, pouvant atteindre 10 m de long, feuilles opposées et en éventail.

**Crassule de Helms**  
*Crassula helmsii* 2

**Rives d'étangs, eaux stagnantes.**  
Plante vivace aquatique, de 8 à 60 cm. Tige flottante ou rampant sur le sol, portant des racines ou niveau des noeuds, fleurs très petites.

**Egérie dense**  
*Egeria densa* 4

**Plans d'eau, partie calme des cours d'eau.**  
Plante aquatique vivace, submergée, enracinée, pouvant atteindre 3 m de long. Tige très ramifiée de 2 à 2,5 mm de diamètre.

**Elodée du Canada**  
*Elodea canadensis* 4

**Eaux stagnantes ou courantes.**  
Plante aquatique vivace, submergée, enracinée, de 15 à 60 cm pouvant atteindre 1m de long, feuilles triangulaires.

**Grand lagarosiphon**  
*Lagarosiphon major* 2

**Eaux stagnantes ou à faible courant, généralement sur substrat vaseux.**  
Plante aquatique vivace, entièrement immergée, pouvant atteindre 5 m de long.

**Elodée à feuilles étroites**  
*Elodea nuttallii* 4

**Eaux stagnantes à faiblement courantes.**  
Plante aquatique vivace, submergée, enracinée, pouvant atteindre 80 cm de long, feuilles souvent torsadées.

Arbres et arbustes

**Erable négundo**  
*Acer negundo* 4

**Forêts alluviales, bords des cours d'eau.**  
Arbre à feuillage caduque, de petite taille, peut atteindre 20 m de haut.

**Ailante glanduleux**  
*Ailanthus altissima* 4

**Le long des voies de communication, d'où il envahit les friches, bords de champs ou prairies voisines.**  
Arbre à feuilles caduques, de 5 à 30 m de haut, présence de dents à la base des feuilles.

Légende

**5** **RANG 5 : Invasives avérées en milieux naturels à répartition généralisée.** Espèce invasive, à distribution généralisée dans les milieux naturels non ou faiblement perturbés potentiellement colonisables, dominant ou co-dominant dans ces milieux et ayant un impact (avéré ou supposé) important sur l'abondance des populations et les communautés végétales envahies.

**4** **RANG 4 : Invasives avérées dans les milieux naturels à répartition localisée.** Espèce localement invasive, n'ayant pas encore colonisé l'ensemble des milieux naturels non ou faiblement perturbés potentiellement colonisables, dominant ou co-dominant dans ces milieux et ayant un impact (avéré ou supposé) important sur l'abondance des populations et les communautés végétales envahies.

**3** **RANG 3 : Invasives potentielles, invasives en milieux fortement perturbés.** Espèce invasive se propageant dans les milieux non patrimoniaux fortement perturbés par les activités humaines (bords de route, cultures, friches, plantations forestières, jardins) ou par des processus naturels (friches des hautes grèves des grandes vallées) avec une densité plus ou moins forte.

**2** **RANG 2 : Invasives émergentes.** Espèce invasive émergente dont l'ampleur de la propagation n'est pas connue ou reste encore limitée, présentant ou non un comportement invasif (peuplements denses et tendance à l'extension géographique rapide) dans une localité et dont le risque de prolifération a été jugé fort par une analyse de risque ou citée comme invasive avérée dans un territoire géographiquement proche.

**!** **Plantes présentant un risque sanitaire**  
**La Berce du Caucase** produit une toxine photosensible provoquant des inflammations et brûlures au contact de la peau. En cas de contact avec la peau et les yeux, rincer abondamment à l'eau claire la zone concernée.  
**L'Ambroisie à feuille d'armoise** produit un pollen très allergisant provoquant des réactions allergiques du mois d'août à septembre chez les personnes sensibles.

**Hydrocotyle fausse-renoncule**  
*Hydrocotyle ranunculoides* 2

**Eaux stagnantes ou à faible courant, généralement sur substrat vaseux.**  
Plante aquatique vivace, flottante (ou rampante), glabre, atteignant 10 à 35 cm.

**Myriophylle du Brésil**  
*Myriophyllum aquaticum* 2

**Eaux stagnantes ou à faible courant, en condition ensoleillée, généralement sur fonds vaseux.** Plante aquatique vivace, enracinée dans l'eau ou sur les rives des milieux aquatiques pouvant atteindre 3 à 4 m de long.

**Jussie à grandes fleurs**  
*Ludwigia grandiflora* 4

**Eaux stagnantes ou à faible courant, en condition ensoleillée.** Plante aquatique vivace, enracinée sous l'eau ou sur les rives des milieux aquatiques, pouvant atteindre 1 à 4 m horizontalement.

**Jussie faux-pourpier**  
*Ludwigia peploides* 4

**Eaux stagnantes ou à faible courant, en condition ensoleillée.** Plante aquatique vivace, enracinée sous l'eau ou sur les rives des milieux aquatiques, pouvant atteindre 40 cm à 2 m horizontalement.

Pourquoi et comment signaler une plante invasive ?

Signaler une plante invasive ou une station de plantes invasives permet de mieux connaître leur répartition et d'agir sur ces espèces pour réduire leur prolifération quand cela est possible.



Vous pensez avoir déjà remarqué une ou plusieurs de ces plantes ?

Contactez la **délégation Centre-Val de Loire du CBNBP** afin de faire remonter vos observations. N'hésitez pas à joindre des photos et/ou échantillons avec la localisation pour faire valider rapidement vos données.

Pour des informations relatives à la gestion, contactez le **Cen Centre-Val de Loire**.

**Merci d'avance pour votre contribution !**

# Arbres et arbustes



**Cerisier tardif**  
*Prunus serotina*

**Forêts, landes et friches.** Naturalisé dans les chênaies, landes et pelouses sèches, sur sols à pH acide et texture sableuse. Arbuste de 2 à 8 m ou petit arbre de 12 à 15 m de haut.



**Vigne-verge commune**  
*Parthenocissus inserta*

**Berges des rivières, forêts alluviales, haies, friches.** Liane rampante ou grimpante grâce à ses vrilles, généralement de 1 à 10 m, pouvant atteindre 15 m de long.



**Robinier faux-acacia**  
*Robinia pseudoacacia*

**Forêts alluviales, pelouses sableuses, milieux rudéraux.** Arbre atteignant 25 m de haut, capable de développer des rejets à partir des racines (drageons) et produisant de nombreuses graines.

## Crédit photos (MNHN-CBNBP) :

Ludovic Boudin  
Jordane Cordier  
Rémi Dupré  
Simon Nobillaux  
Damien Pujol  
Frédéric Refait  
Patricia Vahrameev  
Emilie Vallez



# Herbacées



**Ambroisie à feuille d'armoise**  
*Ambrosia artemisiifolia*

**Milieux agricoles, bords de route, friches industrielles, zone d'étiage des rivières.** Plante annuelle à germination printanière, pubescente, de 20 à 200 cm.



**Sainfoin d'Espagne**  
*Gallega officinalis*

**Prés, friches, bords de route, fossés, talus, bords de ruisseaux.** Plante vivace dressée, atteignant 40 cm à 1 m de haut, presque glabre.



**Paspales invasifs**  
*Paspalum spp.*

**Berges de rivières, pelouses et prairies humides, fossés, marais, bords de canaux, bords de route.** Plante vivace stolonifère et rhizomateuse, de 20 à 50 cm.



**Renouées invasifs**  
*Reynoutria spp.*

**Berges des cours d'eau, lisières forestières, talus, bords de routes, bords de voies ferrées, friches.** Plante vivace à rhizome, plus ou moins glabre, atteignant 1 à 3 m de haut.



**Solidage géant**  
*Solidago gigantea*

**Bords des voies de communication, friches, prairies humides, mégaphorbiaies, ripisylves, roselières.** Plante vivace à rhizome, haute de 50 à 200 cm, tiges et feuilles généralement glabres.



**Asters invasifs**  
*Symphyotricum spp.*

**Ripisylves, berges des cours d'eau, clairières des forêts alluviales, prairies fraîches à humides.** Plante vivace à stolons souterrains, de 60 à 150 cm de haut. Tiges dressées à nombreuses feuilles.



**Berce du Caucase**  
*Heracleum mantegazzianum*

**Berges de rivières, bords de routes et de voies ferrées, abords des habitations, friches, gares, décombres... friches.** Plante vivace atteignant 2 à 3 m, voire 5 m de hauteur !



**Raisin d'Amérique**  
*Phytolacca americana*

**Bords de routes, ripisylves, coupes et lisières forestières, abords des habitations, friches, gares, décombres...** Plante vivace glabre de 1 à 3 m de haut.



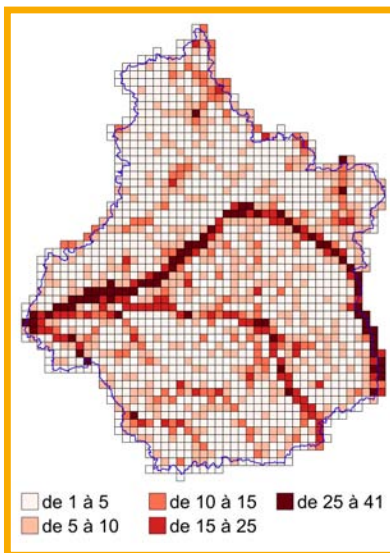
**Balsamine de l'Himalaya**  
*Impatiens glandulifera*

**Ripisylves, berges caillouteuses des rivières, forêts alluviales, lisières et coupes forestières, fossés, talus humides.** Plante annuelle dressée, glabre, de 1 à 2 m de haut, pouvant dépasser 2 m.



**Solidage du Canada**  
*Solidago canadensis*

**Bords des voies de communication, friches, prairies humides, mégaphorbiaies, ripisylves, roselières.** Plante vivace à rhizome, haute de 50 à 250 cm, tiges et feuilles pubescentes.



Localisation des espèces végétales invasives en région Centre -Val de Loire (en nombre d'espèces par maille)

## Le GTPI

Le **groupe de travail « plantes invasives »** (GTPI) région Centre-Val de Loire s'est constitué pour répondre à la problématique de gestion des plantes invasives sur l'ensemble du territoire régional. Le groupe, copiloté par le Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire (Cen-CVL) et le Conservatoire botanique national du Bassin parisien (CBNBP), a pour objectifs la mise en cohérence des actions de connaissance, de gestion et de communication sur les plantes invasives à l'échelle régionale.



Pour plus d'informations, vous pouvez consulter la page internet du groupe de travail :

**Plantes invasives, ne vous laissez pas séduire !**



[www.cen-centrevaldeloire.org/groupe-plantes-invasives](http://www.cen-centrevaldeloire.org/groupe-plantes-invasives)

## Contacts



[www.cbnbp.mnhn.fr](http://www.cbnbp.mnhn.fr)

**Conservatoire botanique national du Bassin parisien**

Délégation Centre-Val de Loire  
5 avenue Buffon CS 96407  
45064 ORLEANS Cedex 2  
Tél. : 02 36 17 41 31

**Contact GTPI, concernant la connaissance :**  
floriant.desmoullins@developpement-durable.gouv.fr  
Tél : 02 36 17 41 36



[www.cen-centrevaldeloire.org](http://www.cen-centrevaldeloire.org)

**Conservatoire d'espaces naturels Centre-Val de Loire**

3 rue de la Lionne  
45000 ORLEANS  
Tél. : 02 38 72 02 72

**Contact GTPI, concernant la gestion :**  
helene.gervais@cen-centrevaldeloire.org  
Tél : 02 38 59 97 30